

Liste de contrôle pour demande d'enregistrement des ingrédients d'aliments du bétail dérivés d'insectes

La liste de contrôle relative aux ingrédients d'aliments du bétail dérivés d'insectes doit être incluse avec chaque demande d'enregistrement d'aliment du bétail.

Veuillez indiquer le numéro de la page dans la soumission correspondant à chaque élément de la liste de contrôle. Si l'élément ne s'applique pas, une justification écrite doit être fournie.

Les demandes reçues sans les listes de contrôle complétées seront retournées.

Avec votre dossier à l'appui de la demande d'enregistrement, vous devez inclure l'information suivante (obligatoire)

1.1 Exigences administratives pour chaque produit

| Information à fournir | Numéro de page de la demande ou sans objet (S/O) |
|---|--|
| RG-1 Chapitre 1 : Exigences d'administration pour évaluations avant la mise en marché et demandes d'enregistrement pour aliments du bétail | |
| Demande d'enregistrement ou de renouvellement pour les aliments du bétail Formulaire disponible : 1.3.1 Demande d'enregistrement ou de renouvellement pour les aliments du bétail (ACIA/CFIA 0009) | |
| Frais total de/des demande(s) (chèque, mandat, Visa, MasterCard, ou American Express payable en fonds canadiens) RG-1 Chapitre 1 : Annexe A pour frais relatifs aux demandes | |
| Pour une nouvelle compagnie ou une compagnie existante nécessitant des changements à apporter à la liste des signataires, inclure les documents à l'appui pour Créer un dossier d'entreprise et établir un pouvoir de signature | |
| Pour un nouveau demandeur demeurant à l'extérieur du Canada ou une compagnie existante nécessitant des changements à l'agent résident au Canada, inclure les documents à l'appui et une Déclaration agent résident au Canada, Formule II (ACIA/CFIA 1194) | |

| | |
|---|--|
| Lettre d'accompagnement et un sommaire de la documentation inclus avec la demande, et l'adresse courriel de la personne contact clairement identifiée | |
|---|--|

1.2 Étiquetage

| Information à fournir | Numéro de page de la demande ou sans objet (S/O) |
|--|--|
| Étiquette proposée incluant l'information requise selon la section 1.2 | |

1.3 Identification et description du produit

| Information à fournir | Numéro de page de la demande ou sans objet (S/O) |
|--|--|
| Pour les produits présentant des déficiences précédemment identifiées par la DAA, veuillez joindre le numéro de référence de la lettre de retour ou de la lettre de rejet de la demande et expliquer comment vous avez adressé les points de rejet dans votre nouvelle demande | |
| Description et identification complète du produit final selon les détails à la section 1.3.1 | |
| Spécifier les espèces de bétail visées et un mode d'emploi proposé pour chacune des espèces. | |
| Des certificats d'analyse pour 3 lots de production récents et différents du produit pour appuyer les garanties proposées sur l'étiquette et autres garanties décrivant l'utilité de l'ingrédient alimentaire dérivé d'insectes. Voir section 1.3.2 | |
| Méthodes analytiques utilisées à l'appui des garanties proposées sur l'étiquette ci-dessus. | |
| Échantillon(s) du produit, si nécessaire. L'échantillon pourrait être utilisé pour valider les méthodes d'analyse par le laboratoire de l'ACIA. Garder en inventaire un échantillon de 500 g du produit final. Lorsque votre | |

| Information à fournir | Numéro de page de la demande ou sans objet (S/O) |
|--|--|
| demande sera acceptée, nous vous contacterons pour envoyer l'échantillon directement au laboratoire de l'ACIA. | |

1.4 Exigences à l'appui des allégations du produit et autre information

| Information à fournir | Numéro de page de la demande ou sans objet (S/O) |
|---|--|
| Études acceptables à l'appui des allégations. Veuillez considérer tous les critères énumérés à la section 1.4.1. | |
| Certificats d'analyse et méthodes analytiques des études utilisées pour appuyer l'allégation proposée sur l'étiquette. | |
| Démontrer la stabilité du produit et la période de conservation pour la préservation de l'ingrédient d'aliments du bétail dérivés d'insectes selon la section 1.4.2 incluant les contaminants microbiens listés à la section 1.5.3.1. | |
| Certificats d'analyse (originaux signés) de 3 lots différents du produit final sont requis pour appuyer la stabilité et la période de conservation ci-dessus. Veuillez fournir trois (3) certificats d'analyse au début de la durée de conservation et trois (3) des trois mêmes lots du produit à la fin de la période de conservation souhaitée. Les échantillons des 3 lots doivent être conservés dans les conditions d'entreposage similaires jusqu'à la fin de la période de conservation proposée. | |
| Les méthodes analytiques utilisées pour les analyses ci-dessus doivent être incluses sur les certificats. | |

1.5 Exigences des données pour appuyer l'innocuité du produit

| Information à fournir | Numéro de page de la demande ou sans objet (S/O) |
|---|---|
| Données détaillées pour appuyer l'innocuité du produit selon la section 1.5. Cette information est requise pour les nouvelles sources d'ingrédients d'aliments du bétail dérivés d'insectes nouveaux ingrédients ou pour un taux d'inclusion excédant le taux approuvé pour une espèce visée. Fournir des données selon la section 1.5.5. | |
| Caractérisation de l'insecte sur sa biologie, les espèces et sous-espèces et le cycle de vie de l'insecte, la source originale de l'insecte, la façon dont il a été obtenu par le fabricant et ses implications en tant que vecteur de transmission d'agents pathogènes. Fournir des données selon la section 1.5.1. | |
| Décrire comment les insectes sont cultivés et récoltés, le type de substrat de croissance utilisé et le processus de fabrication détaillé du produit final. Voir section 1.5.2 | |
| Identifier tout danger physique, chimique ou biologique inhérent à l'insecte ou pouvant être introduit par le substrat de croissance ou le procédé de fabrication. Fournir des données selon la section 1.5.3. | |
| Certificats d'analyse (originaux signés) de 3 lots différents du produit final sont requis sur la concentration des contaminants identifiés aux sections 1.5.3.1, 1.5.3.2 et 1.5.3.3. | |
| Méthodes analytiques utilisées ainsi que les limites de détections et les limites de quantification pour les contaminants ci-dessus. | |
| Décrire les spécifications du produit (y compris les niveaux de contaminants microbiens), le contrôle de la qualité et les procédures de surveillance qui sont en place pour maintenir l'uniformité du produit ainsi que pour prévenir l'introduction de niveaux inacceptables de contaminants. Voir section 1.5.4. | |

Partie 3 : Renouvellement d'un enregistrement

| Information à fournir | Numéro de page de la demande ou sans objet (S/O) |
|------------------------------|---|
| | |

| Information à fournir | Numéro de page de la demande ou sans objet (S/O) |
|--|---|
| <p>S'il y a un changement à votre produit au renouvellement, utiliser cette liste de contrôle pour décrire les changements applicables. Voir section Partie 2.</p> <p>Si aucun changement n'est apporté à votre produit, utiliser la liste de vérifications des renouvellements disponible dans le RG1 - Chapitre 1 à: Annexe B : Liste de vérification pour les renouvellements</p> | |